

ETC



Vision comme Victoire Le droit à la promotion

Isabelle Lelarge

Number 46, June–July–August 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/35468ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (print)

1923-3205 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lelarge, I. (1999). Vision comme Victoire : le droit à la promotion. *ETC*, (46), 4–5.

VISION COMME VICTOIRE LE DROIT À LA PROMOTION

Récemment, le couple démocratisation de la culture et droits d'auteur faisait son apparition dans le paysage plutôt morne des événements artistiques de cette première moitié de 1999. Morne parce que plusieurs s'en sont plaint : les bonnes expositions furent rares. Démocratisation, droits, est-ce que cette réunion peut être antinomique ? Qu'est-ce qui pourrait justifier que le droit à la culture, tant demandé par l'Unesco, puisse être difficilement atteignable, ou que les droits d'auteur aux artistes soient, involontairement (?) les droits bafoués d'autres individus ou groupes ?

Ce printemps, bon nombre de colloques ont eu lieu. Le plus inusité fut sans doute un événement traitant de la démocratisation de la culture, réalisé par l'organisme paragouvernemental voué aux Journées de la culture, événement qui, depuis 2 ans, mobilise 3 jours de septembre, à la faveur d'une méga sensibilisation aux arts destinée au grand public¹.

Par la tenue de la conférence de Ricardo Petrella, fondateur du Groupe de Lisbonne, chez qui les éloges envers la mondialisation sont exclus, par des tables rondes et des ateliers², l'organisme a « attiré » environ 200 intervenants du monde québécois de la culture. Il en coûtait 70 \$ pour entendre (nourriture comprise), pendant 2 jours, les conférenciers et participer à des ateliers en groupe. Les objectifs premiers de ce forum comportaient ce qui fut un brainstorming culturel majeur, à l'échelle du Québec, alors qu'on discuta de divers moyens à déployer pour accéder à une société plus réceptive aux arts. C'est ainsi qu'on envisagea rapidement, à juste titre, l'option-solution « éducation », où les responsabilités de l'école en matière de sensibilisation sont peut-être trop lourdes, quand elle demeure souvent seule à se charger de cette mission.

La formule du « brassage d'idées », avec autant d'acteurs du milieu culturel, avait quelque chose de positif et de novateur, puisque chacun pouvait y exprimer ses visions d'un monde théoriquement meilleur, un peu comme dans une pseudo fiction où l'art foisonnerait. Comme si le nombre de consommateurs d'art pouvaient s'accroître substantiellement. Faut-il rêver ? Et comme si la pauvreté économique et culturelle pouvait s'occulter !

Mais au Québec, nous avons des milliers (?) d'exemples où l'art « fonctionne » très bien auprès du grand public. La France vient également de tenter une expérience de démocratisation de l'art contemporain, en présentant une exposition dans le cadre d'un salon de l'agriculture³. Le punch,



comme diraient nos chers cousins français, étant que l'art contemporain sorti de chez lui « performe » aussi bien, si ce n'est mieux, que dans ses sphères usuelles de diffusion.

Dans le dossier contenant divers documents informatifs sur l'événement intitulé La rencontre on trouvait, à l'intention des organismes culturels, un formulaire de demande de participation aux Journées de la culture des 24, 25 et 26 septembre prochains, dans le but de proposer des projets d'activités qui seront réalisés au cours de ces 3 journées. Souvenons-nous que l'édition de 1998 avait été décriée par certains, qui dénonçaient le fait que le gouvernement faisait œuvrer gratuitement, à sa solde, des travailleurs du secteur culturel. Pour une bonne cause, certes...

Concluons en reconnaissant que cet événement constitue LA méga campagne de presse des arts du gouvernement québécois, avec l'événement Les Journées de la culture, afin de rejoindre le grand public. Mais pourquoi ne pas penser aussi que ce forum fut également LA méga conférence de presse des Journées de la culture du gouvernement à l'endroit du milieu culturel ?

On peut se demander si le gouvernement québécois, en matière culturelle, ne privilégie pas, encore une fois, une politique de concertation au détriment d'une politique de la vision. Vision comme victoire.

Et puis, il y a le paradoxe qui veut que dans une sphère aussi locale, la question des droits des artistes ne se marie pas toujours avec la démocratisation, la démocratie, la justice, la reconnaissance... qui, finalement, écorchent plusieurs droits, chez d'autres. On pense ici aux droits non légiférés des promoteurs, diffuseurs, etc. D'après les chiffres, une majorité d'artistes n'endossent pas une loi qui leur couperait la promotion. Le droit à la promotion est un acquis dont on connaîtra peut-être un jour le prix véritable, quand l'artiste choisira entre les dollars et la reconnaissance publique. Il y a terrain, ici, à discussion !

ISABELLE LELARGE

NOTES

¹ Ce forum a eu lieu au *Metropolis*, à Montréal, les 12 et 13 avril 1999.

² Les conférenciers étaient: Agnès Maltais, ministre de la Culture du Québec; Marcel Sabourin; Denise Boucher; Wajdi Mouawad; Odile Tremblay; Pierre Boglioni; Jean Bouné; Réal Dupont; Pierre Jasmin; Marcel de Munynck.

³ Voir l'éditorial de Fabrice Bousteau, dans *Dans Beaux-arts Magazine*, n° 180, mai 1999.